

1
(N° 349.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Du Bus aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Schwalz.

MESSIEURS,

Le sieur Thomas Schwalz, sous-officier pensionné, domicilié à Tournai depuis l'année 1825, né au cercle de Laibach en Autriche, en 1791, demande la naturalisation.

Il s'était engagé, en 1816, dans le régiment suisse n° 32, d'où il passa, en 1820, au 4^e régiment d'infanterie belge. En 1823, il fut atteint de l'ophthalmie qui régnait dans l'armée et en demeura aveugle. Cette infirmité le fit admettre à la pension.

Il s'est marié en 1828 et n'a point d'enfants.

Sa pension, qui est de cent quatre-vingt-quinze florins, suffit à ses besoins.

Les renseignements recueillis sur sa conduite sont favorables; mais l'une des autorités consultées ne le considère pas comme étant dans une position à ce qu'il ait lieu de lui accorder la naturalisation.

Le Président-Rapporteur,

DU BUS, AÎNÉ.
